



HAL
open science

Licence Histoire de l'art et archéologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire de l'art et archéologie. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02026887

HAL Id: hceres-02026887

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026887v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire de l'art et archéologie

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire de l'art et archéologie

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI130004206

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université de Strasbourg (UDS) est une filière traditionnelle dans le domaine des Arts, lettres et langues (ALL). Elle offre une diversité de choix pédagogiques au travers de disciplines complémentaires et par le jeu des options, donnant ainsi aux étudiants une solide culture générale, en particulier historique et artistique.

Pour les étudiants, la poursuite d'études en master, pour les deux parcours, est quasi générale à l'issue d'une telle licence. Elle est possible dans de nombreux masters de l'UDS (master *Histoire, archéologie, histoire de l'art*, master *Métiers de l'enseignement et de l'éducation*, mais aussi dans des masters professionnels dont ceux dans le domaine du patrimoine) ou d'autres universités. La licence permet également d'intégrer des formations préparatoires aux concours du Patrimoine comme l'Institut National du Patrimoine.

La licence *Histoire de l'art et archéologie* ouvre sur les débouchés attendus d'une telle licence généraliste, essentiellement après un master offrant alors des débouchés professionnels diversifiés demandant de la culture générale, une solide culture artistique, archéologique et technique, un esprit critique, une capacité d'analyse et de synthèse (les métiers des institutions culturelles, en particulier dans la fonction publique d'Etat ou territoriale, les métiers de la communication ou de l'animation culturelle, les métiers du patrimoine et de la conservation, ceux du tourisme ou encore du marché de l'art).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Histoire de l'art et archéologie* s'inscrit dans le cadre de la refonte de l'ancienne licence *Histoire - Histoire de l'art - Archéologie* et permet désormais une lisibilité plus grande de la formation autour de deux parcours, *Histoire de l'art* et *Archéologie* clairement définis, tout en restant cependant en lien avec la licence *Histoire*.

Les deux parcours *Histoire de l'art* et *Archéologie* sont effectifs dès la première année, mais comme ils offrent des enseignements complémentaires (dans l'autre discipline que celle du parcours choisi par l'étudiant), ils permettent des réorientations et des passerelles, soit vers l'autre parcours (par le biais d'UE communes), soit vers d'autres licences (essentiellement par le jeu d'options). La progressivité est essentiellement pédagogique. Le choix large d'UE en L3 permet de préparer l'orientation en master. La prise en compte des évolutions dans les deux disciplines et dans les débouchés professionnels a poussé l'équipe pédagogique à donner une place plus importante dans les enseignements techniques (utilisation par exemple des outils numériques).

L'équipe pédagogique propose aux étudiants primo-entrants un tutorat facilitant la transition pédagogique entre le lycée et l'université et aidant en particulier à l'orientation entre les parcours et les cours à choix. Pour les étudiants en difficulté, un tutorat est effectué par les enseignants de la formation. Pour parfaire le dispositif, un tutorat d'accompagnement est proposé pour la préparation des examens dans les matières fondamentales. Quant à la méthodologie universitaire, elle est présente au premier semestre puis devient de la méthodologie disciplinaire dans les semestres suivants.

Le souci de l'orientation des étudiants se fait par la politique de stages, présents dans les deux parcours (stage de découverte et stage de préprofessionnalisation) et par le biais du projet personnel en S2 et en S6 dans deux UE dédiées. Cependant, la liste de débouchés professionnels évoqués, assez longue, ne correspond pas toujours aux enseignements proposés. Les professionnels ne sont pas suffisamment présents dans la formation.

La politique internationale se fait essentiellement avec l'Allemagne où des partenariats existent au niveau de la faculté de sciences historiques, sans que l'on sache vraiment si les étudiants des deux parcours en bénéficient.

- Points forts :

- Projet pédagogique cohérent avec un solide contenu disciplinaire.
- Intérêt pour la professionnalisation par le biais du projet personnel et professionnel.
- La politique de stage de découverte et de stage de préprofessionnalisation dans les deux parcours.

- Points faibles :

- Absence de progressivité de l'orientation au cours des trois années de licence.
- Peu ou pas de débouchés envisagés au niveau de la L3, en particulier pas de préparation à l'orientation vers des licences professionnelles présentes dans le domaine des ALL.
- Le pilotage ne s'appuie pas sur les données chiffrées (suivi de la population étudiante, évaluation de la formation par les étudiants, autoévaluation).
- Peu ou pas de liens avec les milieux professionnels, ni de partenariats réguliers avec des institutions.
- Le fonctionnement de l'équipe pédagogique est insuffisamment présenté.
- Le dossier succinct ne permet pas toujours de prendre connaissance de tous les aspects de la formation.

Recommandations pour l'établissement

La présence de professionnels dans la formation pourrait être renforcée dans des disciplines dont les débouchés professionnels sont très diversifiés, peut-être également par la création d'un conseil de perfectionnement qui pourrait accompagner l'équipe pédagogique dans le pilotage de la mention et permettre de mettre en place des partenariats officiels (musées, chantiers archéologiques, etc.).

La progressivité du choix des parcours pourrait se faire à l'issue du premier semestre ou de la première année et non dès la rentrée universitaire, renforçant alors les UE mutualisées déjà existantes, et offrant aussi aux étudiants un enseignement pluridisciplinaire fort.

Si la restructuration de la licence préexistante n'a pas permis de prendre en compte dans le pilotage toutes les données chiffrées habituellement utilisées, une utilisation systématique des indicateurs fournis par l'autoévaluation,



L'évaluation de la formation par les étudiants ou les différentes enquêtes de suivi de la population étudiante pourraient à terme améliorer la formation et son pilotage.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			230	218
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				125	132
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				92	99
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				9	4
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				31 %	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				56,48%	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
	L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Histoire de l'art et archéologie

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n°S3LI130004206

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Nous prenons connaissance avec satisfaction des points forts de notre formation soulignés par l'expertise en ce qui concerne la qualité du projet pédagogique et des contenus disciplinaires, l'intérêt pour la professionnalisation des étudiants et la politique des stages dans les deux parcours.

Les remarques critiques et les recommandations de l'expertise ont retenu toute notre attention. Voici quelques éléments de réponse :

- Concernant l'absence de progressivité dans l'orientation des étudiants, nous assumons pleinement et revendiquons le choix de deux parcours distincts dès le 1^{er} semestre (archéologie / histoire de l'art). Ce choix pédagogique est justifié par les différences de méthodes, de techniques et de débouchés professionnels des deux disciplines exposées dans le projet (p. 11). Ce choix politique se trouve en outre conforté par une l'attractivité hors académie constatée ces dernières années auprès d'étudiants désireux de suivre l'une ou l'autre de ces deux formations. Ces deux parcours distincts, comme l'a bien relevé l'expertise, sont cependant reliés par des passerelles tout au long des trois années de licence (par le biais d'UE communes) facilitant les réorientations voire les doubles cursus.

- En ce qui concerne la présence de professionnels dans la formation, elle peut difficilement être renforcée pour des raisons budgétaires, mais elle est néanmoins bien présente dans les UE de projet professionnel (S2 et S6) ainsi que dans le suivi des stages obligatoires. En outre, et depuis la constitution de notre dossier, un projet de Licence professionnelle en archéologie est à l'étude en partenariat avec les agences locales d'archéologie préventive.

- Nous avons bien reçu la recommandation de former un conseil de perfectionnement. Il permettra effectivement d'institutionnaliser les rapports déjà étroits existant entre l'équipe pédagogique et les professionnels. Nous prévoyons sa mise en place dès la rentrée 2012, composé des membres de l'équipe pédagogique décrite dans le projet et comportant six personnes au moins du monde professionnel concerné (DRAC, musées, archéologie préventive, tourisme, etc.).

- Pour ce qui est de « l'utilisation systématique des indicateurs fournis par l'autoévaluation, l'évaluation des formations » et autres chiffres de suivi des étudiants, ces outils de pilotage se mettent actuellement en place dans notre université. Dès l'année 2012-2013 ils seront intégrés au fonctionnement du conseil de perfectionnement.